



Flora Mac Donald

Nouveau ministre des Affaires étrangères du Canada

Flora MacDonald est élue à la Chambre des communes lors des élections générales d'octobre 1972 et réélue par la suite en 1974 et en 1979. Au cours de ses divers mandats à la Chambre des communes, elle s'intéresse particulièrement aux questions liées aux affaires indiennes et au développement du Nord canadien, aux affaires urbaines et au logement de même qu'aux relations fédérales - provinciales.

Elle a été membre actif de nombreuses organisations. Elle a été présidente de la Société Elizabeth Fry de Kingston, directeur de l'Association canadienne de science politique. Flora MacDonald est membre de l'Institut canadien des affaires internationales et l'Association canadienne pour les libertés civiles.

Parmi les ouvrages qu'elle a publiés, nous pouvons citer «Electoral reform»

(un document présenté au comité parlementaire des dépenses électorales), «Political participation of Women in Canada» (rédigé à l'intention de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme) et «Participatory democracy : Who is in ? Who is out ?» (rédigé pour le Collège de la défense nationale).

Flora MacDonald a été nommée le 4 juin 1979 secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

Elle a dit...



Sur le dialogue Nord-Sud...

J'accorde beaucoup d'importance au dialogue Nord-Sud. Et pourtant, je crains que notre approche ne soit vouée à l'échec. Les nombreux problèmes auxquels nous sommes confrontés dans ce dialogue sont, somme toute, le résultat de changements rapides, radicaux et, il faut bien le reconnaître, souvent bénéfiques. Les trois dernières décennies, y compris les difficiles années 70, ont vu le Tiers monde se développer économiquement à un rythme plus rapide que celui des pays industrialisés. Le problème vient de ce que cette croissance a été inégale et, dans l'esprit de ceux chez

qui on a éveillé de si grands espoirs, trop lente. Pour ce qui est des dix années à venir, ce sont les pays les plus défavorisés économiquement qui risquent de connaître l'avenir le plus sombre et la croissance la plus faible. Par ailleurs, les pays industriels riches connaîtront eux aussi une croissance économique relativement faible durant cette période et ce, pour diverses raisons. Entre ces extrêmes se situent toutefois des pays dont la croissance a été beaucoup plus rapide et qui, en dépit d'immenses problèmes, vont probablement maintenir un rythme encore rapide dans l'avenir.



Sur les droits de la personne

L'ONU doit trouver de meilleurs moyens, des moyens plus sûrs, de s'occuper des violations flagrantes des droits de la personne où qu'elles se produisent. Il faut être en mesure d'agir avec efficacité sur le champ et non pas des années après que ces droits ont commencé à être battus en brèche. C'est pourquoi le Canada appuie depuis longtemps le projet de créer un Haut-Commissariat aux droits de l'homme. Cette proposition, qui créerait en quelque sorte un défenseur international des droits de la personne, est étudiée depuis des années, mais trop peu d'Etats membres ont eu le courage nécessaire pour y donner suite.

Laissez-moi donc vous proposer une autre solution. Que l'Assemblée générale convienne de créer le poste de sous-secrétaire général aux droits de l'homme, et qu'elle y nomme une personnalité d'envergure internationale. Cette personne pourrait remplir le mandat confié au secrétaire général aux termes de la charte et user de ses bons offices en matière de droits de la personne.

L'ONU disposerait ainsi d'un moyen d'assumer une responsabilité primordiale qui lui a été confiée par les peuples du monde.



Sur le problème de la pauvreté...

Le problème ne sera aucunement réglé par l'établissement d'un quelconque régime de bien-être social international chargé d'aider matériellement les plus pauvres. Ce serait en effet le meilleur moyen d'avilir la dignité humaine et de

perpétuer la pauvreté. Notre objectif doit être de permettre aux populations d'utiliser leurs propres compétences et d'aider les Etats à exploiter leurs propres ressources.